



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHE PUBLIC DE NETTOYAGE COURANT DES LOCAUX ET DES VITRES **EXE10**
DES BATIMENTS COMMUNAUX
AVENANT N°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Commune de Saint-Prix
45 rue d'Ermont
95390 SAINT-PRIX

B - Identification du titulaire du marché public

Société ARMOR GROUPE
Agence Saint-Denis PLUS-QUE-PARFAIT
Zone Urbaparc – Bâtiment 1
2 – 8 Boulevard de la Libération
93 200 SAINT-DENIS

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public :**

Marché public de nettoyage courant et des vitres des bâtiments communaux – lot 1 « prestations de nettoyage courant des locaux communaux »

■ **Date de la notification du marché public : 4 mars 2022**

■ **Durée d'exécution du marché public : 24 mois**

■ **Montant initial du marché public**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 98 886,98 €
- Montant TTC : 118 664,38 €

■ **Avenants précédents**

Un avenant n°1 au lot 1 a été conclu le 21 mars 2023 avec la Société PLUS-QUE-PARFAIT. Cet avenant avait pour objet de prévoir le nettoyage des nouveaux locaux de la police municipale qui n'étaient pas inclus dans le marché public initial.

■ **Montant du marché public (avenant n°1 au lot 1 inclus)**

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 103 794,98 €
- Montant TTC : 124 553,98 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet d'intégrer la réalisation de prestations supplémentaires de nettoyage de locaux communaux au marché public initial. Il s'agit d'assurer le nettoyage courant bi-hebdomadaire du local associatif Adèle Hugo, sise 4 rue de l'Explorateur Delaporte 95390 SAINT-PRIX.

Les prestations supplémentaires de nettoyage incluses dans le présent avenant sont détaillées dans le devis joint au présent avenant, n° DV230800024.

Le présent avenant emporte des modifications pouvant être jugées de faible montant restant inférieures à 10% du montant du marché public initial pour les marchés publics de service, conformément aux dispositions de l'article R. 2194-8 du Code de la commande publique.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant H.T. : 1 192,32 €
- Montant T.T.C. : 1 430,78 €
- % d'écart introduit par l'avenant par rapport au montant total initial hors taxes du marché public : 1,21 %

Détail du calcul du montant de l'avenant :

- Montant mensuel : 194,40 € H.T.
- Montant pour les six mois et 4 jours d'exécution restants à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 4 mars 2024, le terme du marché public : $194,40 \times 6 + 25,92$ (correspondant au montant pour quatre jours d'entretien) = 1 192,32 € H.T.

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant H.T. : 104 987,30 €
- Montant T.T.C. : 125 984,76 €

Le présent avenant prendra pleinement effet à compter de sa notification au titulaire du marché public.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

 Céline VILLECOURT
Maire
Vice-présidente du Conseil départemental